

Coordonnateur / coordonnatrice de site

Service des Loisirs et de la Culture

Sous l'autorité de la directrice adjointe du service des Loisirs et de la Culture, le titulaire du poste coordonne les activités du camp de jour. Ce dernier supervise le moniteur chef, l'assistant moniteur chef et toute l'équipe d'animation. Dans le cadre de ses fonctions, le coordonnateur planifie, organise, réalise et évalue les activités du camp. Il veille aussi à la saine gestion des ressources humaines, financières et matérielles.

Exigences

- Détenir un diplôme d'études collégiales dans une discipline appropriée (ex : techniques d'intervention en loisir) et avoir une expérience dans des fonctions similaires. Toute combinaison de formation et d'expérience sera considérée;
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un domaine pertinent (ex : baccalauréat en récréologie) est un atout;
- Posséder une bonne connaissance du monde des loisirs;
- Posséder une connaissance du milieu des camps de jour est un atout;
- Démontrer de bonnes aptitudes en communication, de l'autonomie, de l'initiative ainsi qu'un bon sens de l'organisation;
- Démontrer du dynamisme, de l'entregent et une préoccupation marquée pour le service à la clientèle;
- Avoir une bonne connaissance des outils informatiques tels que la suite Office, les réseaux sociaux et Internet.

Conditions de travail

- Il s'agit d'un poste syndiqué régi par la convention collective avec des conditions intéressantes et compétitives;
- Le salaire est à discuter en fonction de l'expérience et de la formation de la personne retenue;
- L'horaire de travail est de 32 heures par semaine de jour et implique de travailler à l'occasion certaines fins de semaine selon les activités du service (formation des moniteurs de terrain de jeu pendant le pré-camp);
- Il s'agit d'un remplacement de 12 semaines d'un congé parental;
- L'Entrée en fonction débute en mai 2022 de manière progressive.

Comment postuler?

Faites parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation avant **le 17 mai 2022** avec la mention « Coordonnateur / coordonnatrice de site – Service des Loisirs et de la Culture » à :

Ville de Baie-Saint-Paul
M. Philippe Dufour, directeur du service des Loisirs et de la Culture
15, rue Forget, Baie-Saint-Paul, Québec G3Z 3G1
Courriel : philippedufour@baiesaintpaul.com

Seuls les candidats sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

La Ville de Baie-Saint-Paul applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres de minorités visibles et ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature.